REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'ACCES AUX MARCHES ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LA REGION DE TAHOUA (PAMIRTA)

Investir dans les populations rurales

AGENCE ITALIENNE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Procès-Verbal (PV)

Troisième session ordinaire du Comité National de Pilotage (CNP) du Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA)

29 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vendredi 29 novembre, s'est tenue à Niamey dans la salle de réunions du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, la troisième session ordinaire du Comité National de Pilotage (CNP) du Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA).

La session a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en présence du Directeur Régional de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) accompagnés de deux de ses collaborateurs. Ont participé au titre du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) comme observateurs, le Directeur Pays et le Chargé de Programme FIDA pour le Niger.

Cette rencontre a regroupé vingt et cinq personnes, dont le Président du Conseil Régional de Tahoua, le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Tahoua, un représentant de l'association des municipalités du Niger (AMN) et un Conseiller Technique du Premier Ministre (voir liste de présence en annexe).

Les points inscrits à l'ordre du jour de ladite session sont les suivants : (i) Discussions autour du Don d'Assistance Technique (DAT) signé avec le FIDA pour l'accompagnement du Projet (ii) Examen et adoption du rapport d'activités au titre des années 2018 et 2019; (iii) Examen et Approbation du Plan Opérationnel Annuel et du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés au titre de l'année 2020 ; (iv) examen et approbation de la feuille de route de mise en œuvre des activités du projet ; (v) Amendement à la convention de financement et la convention technique (Durée d'exécution et cibles quantitatives).

Les travaux se sont déroulés en deux (02) phases : une cérémonie officielle d'ouverture et une session technique en plénière.

1. Cérémonie officielle d'ouverture de la session :

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par une Fatiha dite par un participant, suivie de l'allocution du Directeur de l'AICS, du mot du Président du Conseil Régional de Tahoua et du discours officiel d'ouverture de la session prononcé par le président du Comité National de Pilotage.

Dans son discours d'ouverture, le Président a tout d'abord adressé aux participants ses chaleureuses salutations au nom du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, avant de rappeler le dispositif de pilotage prévu pour la mise en œuvre du Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA).

Il a également rappelé que le projet s'exécute sur un financement de la République d'Italie pour un coût total de **20 millions d'euros**, soit environ 13 milliards de Francs CFA. Le projet, **entré en vigueur le 26 Août 2015,** pour une période initiale de **cinq (05) ans,** entre dans le cadre de la concrétisation des options stratégiques déclinées dans le Programme de Renaissance du Président de la République, acte 2.

Le Président, après avoir décliné les missions générales du CNP, a attiré l'attention des participants sur l'importance de la présente session qui se tient à un moment où le projet s'active dans l'attribution de marchés de travaux importants qui marqueront le début effectif des investissements sur le terrain.
Aussi, il a demandé aux membres du comité d'examiner avec toute l'attention requise les documents soumis à leurs appréciations et à prendre les résolutions appropriées et nécessaires pour mettre en œuvre les mesures permettant un meilleur accompagnement de l'équipe du projet.

Auparavant, le Président du Conseil Régional de Tahoua, Monsieur Illo Adamou, a tenu à remercier les autorités et les cadres du projet pour avoir rendu possible le PAMIRTA qui constitue un espoir pour les populations de la région par l'appui qu'il apportera dans la mise en valeur des potentialités agricoles dont la région regorge. Il a ensuite rappelé les périodes difficiles connues par le projet, mais qui ont pu être surmontées grâce aux efforts du Ministère de tutelle et les responsables du projet. Le Président du Conseil Régional de Tahoua a assuré ne pas douter que les activités du PAMIRTA produiront les effets et impacts pour lesquels il a été mis en place à savoir « **contribuer à augmenter les revenus des populations rurales des pôles de développement économiques d'intervention et à assurer durablement leur sécurité alimentaire** ». Celui – ci a fini en réitérant la gratitude du Conseil Régional de Tahoua, à l'endroit du Gouvernement du Niger, de la République d'Italie et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour leurs appuis constants et fructueux qu'ils n'ont cessé d'apporter aux populations rurales démunies de la région de Tahoua dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en vue de jeter les jalons d'un développement durable.

Le Directeur de l'AICS, Monsieur Domenico BRUZZONE, a introduit son allocution en adressant au CNP les salutations de l'Ambassade d'Italie au Niger, du Ministre des Affaires Etrangères et du Directeur Général de l'AICS de Rome. Il a ensuite tenu à remercier les Autorités Nigériennes pour la franche collaboration et l'occasion qui lui est donnée de participer aux réunions du Comité de Pilotage afin de s'exprimer sur la vie du projet. Il a regretté toutes les difficultés qu'a connues le projet dans la conduite des activités, qui ont pu être surmontées grâce au constant engagement de l'équipe chargée de sa gestion. Il a relevé toute l'importance du don d'Assistance Technique (DAT) assigné au FIDA pour assister le programme, et de l'appui nécessaire que les fonds mis à disposition doivent permettre d'apporter à la mise en œuvre des activités. Le Directeur, avant de terminer ses propos, a assuré les membres présents de la disponibilité de l'AICS à accompagner efficacement les Autorités Nigériennes et l'équipe du projet en particulier pour une bonne réussite des actions.

2. Session technique

Après la cérémonie officielle d'ouverture, les travaux se sont poursuivis avec une série de présentations sur les documents à examiner et approuver.

i. Discussions autour du Don d'Assistance Technique (DAT) :

Le Directeur AICS, a rappelé le DAT signé avec le FIDA dans le cadre du Projet PAMIRTA dont le montant s'élève à 753.000 Euros. Il a rappelé les changements des lois intervenus dernièrement en Italie qui donnent une place importante à un tel mécanisme. Le DAT reste ainsi l'unique instrument de l'AICS pour accompagner l'implémentation du projet d'où le rôle important que celui-ci est appelé à jouer. Aussi, le DAT reste central dans le dialogue entre l'AICS, le projet et les Autorités. C'est par lui que le FIDA mobilise les expertises pour apprécier et donner des avis sur les dossiers soumis par le projet à l'AICS pour avis. Dans le même registre, le Directeur a annoncé que désormais, il n'y aura plus de mission d'assistance technique au projet qui se déploie à partir de Rome, mais plutôt sur la base de recrutement de consultants. Le point a été l'occasion pour le Directeur AICS de revenir sur le fonctionnement des mécanismes de mise en œuvre du DAT et de rappeler les différents échanges avec le FIDA pour permettre le traitement des premiers dossiers importants traités ces derniers mois. Il a saisi cette occasion pour remercier le FIDA pour avoir particulièrement pris les dispositions qui vont permettre la mise en place d'un dispositif constitué de :

- Un Assistant Technique en Génie Civil qui sera bientôt basé à Niamey et qui appuiera l'AICS à examiner les dossiers introduits par l'UGP pour examen et les soumettre au siège à Rome ;
- Un Expert des questions environnementales et sociales qui fera des missions d'appuis ponctuels ;

- Un Expert en gestion pour faire une interface entre l'AICS et l'UGP du Projet.

Le Directeur a déploré certains piétinements constatés qu'il a mis au crédit d'un manque de lecture harmonisée des relations fonctionnelles entre les intervenants. Il a ainsi fondé tout son espoir de voir se matérialiser le schéma ci-dessus décrit avant de terminer en exhortant l'équipe du projet a développé les relations de synergies avec les autres projets financés par la coopération Italienne dans la région de Tahoua.

Le Directeur a également présenté l'équipe qui l'accompagne constituée de Madame Ruffato CHIARA, fonctionnaire des Nations Unies chargée d'appui au bureau AICS de Ouagadougou et de Monsieur Matteo CORTESE Officier de liaison à Niamey.

A cette occasion, le Directeur pays FIDA pour le Niger, Mr Valantine ACHANCHO, a tenu à remercier l'AICS pour le partenariat en cours et de rappeler les travaux effectués qui ont permis, entre autres, de mobiliser un Ingénieur Génie civil depuis l'Italie pour examiner les dossiers cette année et d'identifier un expert qui sera installé à Niamey pour remplacer l'ancienne Assistante Technique qui était en fin de mission. Aussi, il est en perspective la mise à disposition d'un Assistant Technique en Génie Civil pour effectuer des suivis de terrain, et un autre en Environnement qui est à identifier. Ce dernier a également informé l'assistance de son prochain départ du poste de directeur Pays pour le Niger avant d'assurer des dispositions prises par le FIDA pour son remplacement rapide. Il a tenu également à rassurer le CNP que son remplaçant bénéficier de tout l'accompagnement nécessaire en vue d'une prise en main progressive et efficace du dossier.

A la fin, suite aux échanges sur ce point du DAT, le CNP a été d'avis unanime que les conditions sont réunies pour une meilleure assistance technique à la mise en œuvre du projet, ce qui permettra de répondre désormais avec diligence aux dossiers soumis par l'UGP aux avis de l'AICS. Toute chose qui assurera une mise en œuvre efficace des activités pour rattraper au mieux le retard dans la réalisation des investissements prévus.

Le Directeur de l'AICS a également mis à profit ce cadre pour informer de l'avènement de deux autres projets financés au Niger par l'AICS. Il s'agit d'un projet qui interviendra dans la Région de Tahoua pour un montant de 3 Millions d'Euros et d'un autre de 13,79 Millions d'Euros au Niger y compris la Région de Tahoua avec des activités de réalisations d'infrastructures à l'instar de PAMIRTA. Aussi, il a souhaité une concertation entre ces projets et le PAMIRTA en vue d'une synergie d'intervention afin d'éviter des duplications.

ii. Examen et adoption du rapport d'activités au titre des années 2018 et 2019 :

Les documents bilans pour les années 2018 et 2019 ont été présentés par le Coordonnateur du Projet qui a mis l'accent sur les principales réalisations faites.

L'année 2018 a été marquée par : (i) la finalisation des documents standards de passation des marchés, (ii) la finalisation des études techniques et élaboration de DAO pour l'aménagement de 120 km d'infrastructures routières et de construction de 2 Marchés de demi gros dans les PDE de Badaguichiri et Karofane ; ainsi que des documents d'appel d'offres spécifiques relatifs au recrutement des cabinets pour la surveillance et contrôle des mêmes travaux; (iii) l'élaboration des documents d'appel d'offres spécifiques relatifs aux recrutements des cabinets pour des études et contrôle des travaux de 80 km d'infrastructures routières, 2 autres Marchés de Demi gros et de 8 centres de collecte de produits agricoles ; (iv) L'élaboration des termes de référence relatifs, d'une part à l'animation de l'ingénierie sociale et appui aux structures de gestion des marchés et d'autre part à l'animation, le renforcement des capacités et l'assistance des Organisations des Producteurs.
Quant à l'année 2019, les activités majeures ont concerné : (i) la validation des DAO pour les travaux de 120 km de d'infrastructures routières et de 2 Marchés de demi gros au niveau national ;

(ii) le recrutement des entreprises pour la réalisation de 120 km de d'infrastructures routières et de 2 Marchés de demi gros ; (iii) Organisation du recrutement des cabinets d'études pour la surveillance et le contrôle des travaux de 120 kms et de 2 Marchés de demi gros ; (iv) Organisation des recrutements des prestataires pour les études / contrôle de 80 km d'infrastructures routières, de 2 autres marchés de demi gros et de 8 centres de collecte de produits agricoles ; (v) le démarrage des recrutements des ONG qui seront chargées, d'une part de l'animation de l'ingénierie sociale et appui aux structures de gestion des marchés et d'autre part de l'animation, du renforcement des capacités et le l'assistance des Organisations des Producteurs.

Dans les discussions, les membres du CNP sont revenus, encore une fois regretté le grand retard dans les activités. Ils se sont aussi entre autres appesantis sur le dispositif d'assistance technique et sur la prise en compte des questions environnementales dans la mise en œuvre des infrastructures annoncées. Les éclairages ont été ainsi donnés par l'équipe du projet.

Globalement, il a été noté un niveau d'exécution faible des activités durant les deux années (2018 et 2019), avec respectivement des taux de réalisations financières de 6% et 4%. Ces résultats ont été essentiellement expliqués par les difficultés liées à la mise en œuvre prompte des appuis à travers le Don d'Assistance Technique qui ne permettait pas un examen avec diligence des dossiers envoyés pour avis à l'AICS.

A l'issue des échanges, les rapports d'activités au titre des années 2018 et 2019 ont été approuvés par le CNP. Le Président du CNP a rassuré l'AICS de la disponibilité du CNP à accompagner l'UGP dans l'exécution des activités. Il a formulé l'espoir que les dispositions prises entre le FIDA et l'AICS seront effectives afin d'améliorer significativement les performances du Projet.

iii. Plan Opérationnel Annuel (POA) et Plan de Passation des Marchés 2020 :

Le projet de Plan Opérationnel Annuel (POA) et de Plan des Marchés pour l'année 2020 ont été présentés respectivement par le Responsable Suivi Evaluation et le Responsable de Passation des Marchés.
Les points suivants ont été développés : i) objectifs opérationnels du POA 2020, ii) les activités et coûts programmées par composante, iii) le Programme prévisionnel des appels d'offres pour 2020.

La prévision financière au titre de l'année 2020 est de 4 424 827 339 FCFA (6 745 606 €) dont 4 076 166 239 FCFA (6 214 075 €) sur les fonds AICS et 348 661 100 FCFA (531 530 €) contrepartie de l'Etat du Niger sous forme d'exonérations de taxes.

Le détail par composante est comme suit : (i) 3 159 152 298 FCFA (soit 4 816 097 €) au titre de la composante 1 (Infrastructures de désenclavement) ; (ii) 1 087 160 121 FCFA (soit 1 657 365 €) pour la composante 2 (Infrastructures et réorganisation des marchés) et ; (iii) 178 514 920 FCFA (soit 272 144 €) pour la composante 3 (Gestion, Coordination et SE).

En ce qui concerne le Plan de Passation des Marchés (PPM), il a été noté que les marchés sur les fonds gérés directement par l'AICS à travers la CDP est de 11 020 078 079 FCFA (soit 16 800 000 euros) et 1 377 368 959 FCFA (soit 2 099 785,35 euros) de marchés sur les fonds gérés par le Gouvernement du Niger à travers l'UGP.

Le POA 2020 et le PPM ont été approuvés par le Comité National de Pilotage du projet.

iv. **Feuille de route de mise en œuvre des activités du projet :**

Il a été présenté une feuille de route de mise en œuvre des activités pour permettre la réalisation des investissements prévus et consommer les ressources du Projet. Cependant, eu égard au retard important pris par le projet, la feuille de route prévoit raisonnablement un achèvement des activités pour fin 2022, soit une prolongation de la durée initiale du projet de deux (2) ans environ.

La feuille de route prévoit de conduire les investissements principaux en deux tranches : **(i) une première tranche** (120 km et 2 Marchés de Demi Gros) pour lesquels les marchés d'exécution des travaux sont attribués provisoirement, dont les travaux se dérouleront entre le 3ème trimestre 2020 et le 3ème trimestre 2021 ; **(ii) une deuxième tranche** (le reliquat d'infrastructures routières ; 2 Marchés de Demi Gros et 8 centres de collecte) pour lesquels les marchés de maîtrise d'œuvre (études et contrôle) sont en cours d'attribution ; les études techniques et DAO ainsi que leur validation par la Coopération italienne seront exécutés durant l'année 2020, la passation des marchés des travaux se dérouleront durant le premier semestre 2021 ; les travaux seront conduits entre le 4ème trimestre 2021 et le 3ème trimestre 2022. En ce qui concerne les activités d'accompagnement des investissements (Ingénierie sociale, mise en place et fonctionnement des structures de gestion, suivi, …) elles démarreront dès la fin du recrutement du premier opérateur (deuxième trimestre 2020) pour se dérouler jusqu'à la fin prolongée du projet (en fin 2022).

Ainsi la feuille de route d'exécution du projet est approuvée par le CNP. Conséquemment, la durée du projet doit être prolongée jusqu'à la fin 2022.

Ce document fera l'objet d'une requête d'amendement de l'accord à travers un échange de Notes Verbales entre les autorités nigériennes et italiennes, conformément à l'article 12 de l'Accord de financement.

v. **Amendement à la convention de financement et la convention technique (Durée d'exécution et cibles quantitatives)** :

Lors des présents travaux, conformément à l'adoption de la feuille de route pour la mise en œuvre des activités du projet, le CNP a retenu une prolongation de la période d'exécution du projet jusqu'à fin 2022.

Il faut également rappeler que la session du CNP tenu le 11 juillet 2018 a déjà approuvé les amendements suivants **à la convention de financement et la convention technique** :

1. La réduction de l'objectif quantitatif des pistes, de 230 km de pistes rurales à environ 160 km de routes rurales pour tenir compte du coût unitaire des infrastructures routières à construire.
2. Le nombre de PDE couverts, les nombres d'infrastructures de marchés et leurs natures. Il s'agit de : (i) la réduction de cinq à quatre PDE, (ii) réaliser la construction de quatre marchés intégralement au lieu de deux ; (iii) réaliser huit centres de collecte dans les quatre PDE retenus contre cinq kits d'infrastructures retenus initialement ;
3. Le réaménagement budgétaire tout en restant dans la limite de l'enveloppe disponible.

L'amendement portant sur la durée du projet constitue un quatrième point d'amendement à l'accord de prêt.

Ainsi, sur la base des échanges très enrichissants, le Président a déclaré que les documents soumis à l'appréciation du Comité National de Pilotage (le Rapport d'Activités au titre des années 2018 et 2019 ; le Plan Opérationnel Annuel 2020, le PPM, et l'amendement portant prolongation de la durée du projet jusqu'en fin 2022) sont approuvés à l'unanimité des membres, sous réserve de la mise en œuvre des recommandations faites par le CNP qui se résument comme suit :

- **Développer des échanges réguliers avec les projets annoncés qui seront mis en œuvre sur financement de la coopération Italienne (AICS) dans la Région de Tahoua pour plus de synergie et circonscrire les duplications éventuelles ;**
- **Prendre les dispositions pour toujours envoyer à la Coopération Italienne des dossiers de grande qualité afin d'éviter des retards engendrés par des observations éventuelles ;**
- **Enclencher le plus tôt possible le processus d'amendement à l'Accord de financement ;**
- **Améliorer le partage d'informations concernant le projet avec les différents acteurs membres du comité de pilotage et solliciter les structures membres du CNP pour solutionner tout problème qui se pose dans l'exécution du projet.**

Le procès-verbal de la session est préparé en trois (03) exemplaires, une copie au Président du CNP, une copie à la Coordination de l'UGP et une copie pour l'AICS.

Fait à Niamey, le 29 Novembre 2019

Rapporteurs : Représentant du Directeur
Des Etudes et de la Programmation
Du MAG/EL

Le Directeur

Coordonnateur UGP/ PAMIRTA

Président : Secrétaire Général du Ministère l'Agriculture et de l'Élevage

LE SECRETAIRE GENERAL

Pour l'AICS : Directeur du Siège de AICS Ouagadougou – Burkina Faso

Domenico BRUZZONE